



Confédération Générale du Travail

FORCE OUVRIERE

Union Départementale du Gard

Union Départementale FORCE OUVRIÈRE

Courriel : secretariat@fo30.org

5, rue Bridaine

sites : <http://30.force-ouvriere.org>

30000 Nîmes

Tél. : 04.66.36.67.67

<http://www.force-ouvriere.fr>

Réf. -23/HG

CALENDRIER STAGES 2024

A diffuser largement – A diffuser largement – A diffuser largement

RAPPEL : il est OBLIGATOIRE d'avoir effectué le stage « DECOUVERTE de FO » pour pouvoir s'inscrire aux autres stages. Vous ferez parvenir vos inscriptions au secrétariat le plus rapidement possible. Vous trouverez le descriptif du contenu des stages en suivant ce lien :

<http://30.force-ouvriere.org/Le-plan-de-formation-syndicale>

UD DU GARD

du lundi 15 janvier	au vendredi 19 janvier	Comité Social et Economique (CSE) secteur privé Public concerné : élus titulaires et suppléants au CSE (même s'ils n'ont pas encore suivi Découverte)
du lundi 22 janvier	au vendredi 26 janvier	Découverte de FO
du mardi 27 février	au jeudi 29 février	Connaître ses droits 1 (secteur privé)
jeudi 7 mars		Actualités juridiques (secteur privé)*
du lundi 18 mars	au vendredi 22 mars	Découverte de FO
du mardi 23 avril	au jeudi 25 avril	Je négocie <i>Conditions à remplir par le stagiaire : s'adresse aux délégués syndicaux et délégués syndicaux centraux, aux secrétaires de syndicat ainsi qu'aux camarades du secteur public</i>
du lundi 13 mai	au vendredi 17 mai	Découverte de FO
jeudi 30 mai		Actualités juridiques (secteur privé)*
du lundi 3 juin	au vendredi 7 juin	Fonctionnement et communication du syndicat
du lundi 17 juin	au vendredi 21 juin	Découverte de FO
du lundi 2 septembre	au vendredi 6 septembre	Découverte de FO
du lundi 7 octobre	au vendredi 11 octobre	CSSCT (Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail) + thème de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) animé par Syncéa Public concerné : membres de la délégation du personnel au CSE-SSCT / CSSCT (même s'ils n'ont pas encore suivi Découverte)
du lundi 21 octobre	au vendredi 25 octobre	Découverte de FO
jeudi 7 novembre		Trésorerie des syndicats
jeudi 5 décembre		Actualités juridiques (secteur privé)*
Les inscriptions doivent se faire sur les formulaires adaptés à chaque stage (attention, ils ont changé, utilisez les dernières versions ci-jointes)		

* Les stages «Actualités juridiques » peuvent être suivis par tous les camarades du secteur privé même s'ils n'ont pas encore participé au stage «Découverte de FO». Les thèmes abordés sont à chaque fois différents puisqu'ils suivent l'actualité sociale. Il est donc possible et recommandé de s'inscrire à chacune de ces sessions.

Si le candidat se trouve dans l'impossibilité d'honorer sa candidature, il s'engage à prévenir personnellement l'Union départementale du Gard au plus tôt ainsi que son secrétaire de syndicat.

Les inscriptions sont confirmées par la Confédération directement aux candidats par l'envoi de la convocation au stage.

Vous devrez demander un congé pour formation syndicale à votre employeur **au moins UN MOIS à l'avance** (art. D.3142-43 – Décret n°2016-1555 du 18 nov. 2016).

Pensez aussi à vous rapprocher de votre fédération FO pour obtenir son calendrier de stages 2024
lien : <https://www.force-ouvriere.fr/spip.php?page=federations>

NB : Dans un souci de cohésion, les déjeuners avec le groupe sont obligatoires pendant toute la durée d'une session de formation.